

RAPPORT FINANCIER 2020

Le présent rapport concerne l'année 2020, seconde année sous la présidence de Clarisse Baruch.

Comme vous l'anticipez, nous allons vous faire part d'une situation financière exceptionnelle, en lien avec les conséquences de la crise sanitaire et économique que nous avons traversé tout au long de cette année.

Nous terminons l'année avec un déficit de - 56 K euros et un résultat d'exploitation (revenus-charges) de - 93 K euros. Ces résultats, très négatifs, cachent une réalité bien plus inquiétante pour l'avenir de notre institution : sans les économies exceptionnelles de 273 K euros, réalisées grâce à la crise sanitaire (confinements), nous terminerions l'année avec un déficit estimé à -150 K euros.

Nos résultats sont d'abord affectés par une baisse spectaculaire de nos encaissements : **les encaissements des cotisations et droits ont chuté de 103 K euros par rapport à l'année dernière, avec une augmentation des impayés de 95 K euros. Nous avons aujourd'hui 161 membres et élèves qui ont des retards de paiement de un à plus de deux ans....A cette hausse des impayés, s'ajoute une augmentation des radiations et des démissions (54 membres et 5 élèves) qui représentent une perte définitive de revenus.** Devons-nous imputer ce désinvestissement de nos membres à la crise économique ? ou aux modifications de nos méthodes de travail ? ou aux changements de nos habitudes et de nos priorités ? Quoiqu'il en soit, cette situation ne nous permet pas d'envisager un budget 2021 à l'équilibre, comme l'exercice comptable l'exige, les retards de paiement devant être passés en perte ou provisionnés selon nos règles comptables.

A la baisse des revenus provenant des droits et cotisations, il faut ajouter l'annulation du CPLF, dont le manque à gagner d'environ 90 K euros aurait été affecté au financement du secrétariat et des frais administratifs de ce congrès, frais que nous avons dû maintenir en préparant le report du congrès en 2021. Nous avons cependant, grâce au travail soutenu de nos administrateurs et des organisateurs scientifiques, pu organiser la plupart de nos activités scientifiques à distance, en particulier le colloque de la présidente, activités qui ont généré des ressources inattendues, profitant pour certaines d'une diffusion élargie grâce au numérique.

L'organisation du travail à distance des activités scientifiques et de nos salariés nous a également permis de réaliser des économies considérables de 262 K euros. En ce qui concerne les activités scientifiques, ces économies sont générées par l'absence de location de salles et de frais de réception (économie de 180 K euros). En lien avec le télétravail de nos salariés, nous constatons une baisse des frais de fonctionnement (économie de 82 K euros) dont une partie a été financée par les mesures gouvernementales (24 K euros) . Au-delà de la limite du déficit que ces économies occasionnelles nous procurent en cette année de crise, elles permettent également de terminer l'année avec un trésorerie encore suffisante pour anticiper le déficit de 2021 si nous reprenons nos activités scientifiques selon notre modèle antérieur à la crise.

En résumé, l'analyse des comptes nous montre que la SPP a bénéficié de la crise sanitaire sur le plan économique, mais que le désinvestissement accéléré de ses membres ne lui permet pas d'envisager son avenir dans les conditions actuelles. En prévoyant, de façon conservatrice, une

reprise des encaissements en 2021 au niveau de 2019, nous devons malgré tout entériner le chiffre d'affaires de cotisations et de droits tenant compte du désinvestissement de nos membres cette année. **Nous vous demanderons donc cette année de prendre des mesures à partir d'un budget déficitaire (déficit d'exploitation estimé de -111 K euros), ce qui n'est arrivé qu'une fois dans l'histoire de la SPP, au moment de l'achat de nos nouveaux locaux.** Nous vous proposons déjà, pour financer ce déficit pendant qu'il est encore temps, de voter une possibilité d'emprunt auprès du gouvernement sous la forme d'un PGE (Prêt Garanti par l'Etat). Car, comme je vous le rappelle chaque année, notre endettement de 2,4 millions d'euros et la lourdeur des amortissements, 170 K euros annuels, liés à notre acquisition immobilière récente, pèsent sur notre situation financière et ne nous permettront pas d'obtenir une aide supplémentaire à long terme auprès de nos banques

A noter que si les dons nous ont permis dans le passé de financer en partie l'investissement dans nos nouveaux locaux, leur sollicitation en ces temps incertains devient problématique. Les « amis de la Bsf » devraient cependant bénéficier des progrès de la numérisation des contenus de notre bibliothèque, dont le nouveau portail offrira une diffusion élargie et sur mesure. En lien avec la Bsf, il faut également noter l'aide apportée cette année par un don de 18 K euros obtenu grâce à la négociation de Denys Ribas auprès du PEP. Nous le remercions pour ce soutien précieux à la Bsf.

Analyse des Résultats :

PRODUITS :

Ceux-ci sont essentiellement constitués des cotisations, des droits de l'Institut et des recettes scientifiques :

	REEL 2016	REEL 2017	REEL 2018	REEL 2019	REEL 2020
P R O D U I T S					
∑ COTISATIONS SPP (ENCAISSEMENTS)	740 992	734 011	803 980	740 629	660 136
<i>COTIS. PRODUITS A RECEVOIR (impayés)</i>	51 975	31 115	67 757	65 228	149 516
∑ COTISATIONS SPP avec Impayés	792 967	765 126	871 737	805 857	809 652
DROITS ELEVES & ANCIENS ELEVES (réels)	162 243	146 295	176 966	177 146	165 591
OUVERTURE DOSSIER IPP (réels)	4 200	3 750	4 800	4 800	3 150
<i>DROITS PRODUITS A RECEVOIR (impayés)</i>	28 612	10 190	18 228	11 042	20 639
∑ RECETTES INSTITUT avec PAR	195 055	160 235	199 994	192 988	189 380
	<i>Lieu du Congrès</i>	<i>Bruxelles</i>	<i>Paris</i>	<i>Gênes</i>	<i>Paris</i>
∑ RECETTES CPLF	171 740	243 975	177 900	245 440	0
∑ RECETTES COLLOQUES RENCONTRES CONF.	138 468	93 562	124 971	99 901	125 894
∑ RECETTES BIBLIOTHEQUE	3 570	12 251	7 013	7 315	4 889
PRODUITS ACTIVITÉS SPP	1 301 800	1 275 149	1 381 614	1 351 501	1 129 814
∑ RECETTE ABO RFP (reverst 100% ligne 72)	57 099	53 898	52 354	54 235	48 457
TOTAL PRODUITS ATTENUATION CHARGES	143 158	161 686	143 891	195 790	229 457
TOTAL PRODUITS FONCTIONNEMENT	1 502 056	1 490 732	1 577 859	1 601 526	1 407 728

Comme vous le constatez, les cotisations et les droits encaissés chutent de 81 K euros et de 12 K euros , et nos impayés augmentent de 85 K euros et 10 K euros. Nous avons dû passer en perte selon les règles comptables tous ceux supérieurs à deux ans de retard, et nous avons dû également provisionner une partie des impayée de 2020 (toujours selon les règles comptables) soit 132 K euros au total que vous retrouverez dans les charges. Cela nous permettra de ne pas payer en 2021 des cotisations internationales (IPA et FEP) inutiles.

La répartition des membres n'ayant pas payé leurs cotisations est la suivante :

clôture 2020	CA impayé	% impayé vs CA	nb personnes
TITULAIRES	-16 959	9%	8
ADHERENTS	-98 846	18%	71
HONORAIRES	-26 528	38%	38
INVITES	-2 344	73%	5
CORRESPONDANT	-4 839	70%	9
total impayés	-149 516	18%	131

Comme vous le constatez, la majorité des impayés provient des membres adhérents. Au total, les non-payeurs représentent 17% de notre population de membres.

Nous avons tenté cette année de limiter la baisse de nos encaissements par une politique de relance plus active que dans le passé (augmentation du nombre de relances) et par des mesures de paiement beaucoup plus flexibles (échelonnement et parfois différemment des paiements au cas par cas), au prix d'un travail administratif considérable. A noter que la mise en place du prélèvement automatique des cotisations depuis un mois, adoptée déjà par une centaine de membres, devrait permettre une plus grande fiabilité de nos encaissements à terme.

Dans les pertes définitives, le nombre de démissions, radiations et décès a augmenté de 39 à 65 membres cette année, et le nombre d'honorariats de 15 à 28 membres. A la perte de leurs cotisations dans l'avenir s'ajoute l'effacement de certaines dettes des membres radiés ou démissionnaires, ce qui représente plus de 10 K euros (en charges) . Cette perte de nos membres actifs n'est pas compensée par l'arrivée de nouveaux adhérents, dont le nombre a en revanche augmenté cette année de 15 à 22 nouveaux membres. La perte de membres actifs est donc de 43, ce qui représente environ 6% de nos revenus.

En ce qui concerne les Aef, leur nombre a diminué de 235 à 221, le nombre d'admis ayant décru de 30 à 10. Les impayés ont également doublé cette année, 30 élèves n'ayant pas payé leurs droits, soit 14% de la population des Aef. Par ailleurs 5 démissions ou suspension de dossiers ont particulièrement attiré l'attention de l'Institut sur les difficultés économiques de cette population.

Le nombre d'ouverture de dossiers a également diminué de 36 à 21, sans doute également en lien avec la crise. L'institut a déployé une politique de suivi accru pour tenter d'enrayer le fléchissement du renouvellement de notre population de futurs membres. Espérons que cette politique portera ses fruits dans l'avenir.

Les activités scientifiques :

Nous considérons que ces activités, que ce soient les conférences, colloques ou congrès, ou la Revue et la Bibliothèque représentent la vie scientifique de la SPP dans laquelle nos membres investissent avec leurs cotisations. La rentabilité n'est donc pas une priorité, bien que la baisse des cotisations puisse nous amener à organiser ces activités avec un plus grand souci d'économie. L'expérience de cette année avec l'élargissement de notre public en visio-conférence nous aidera-t-elle, par exemple, à réfléchir à d'autres organisations plus économiques ?

La première conséquence de la crise a été l'annulation du CPLF dont les revenus, estimés à 144 K euros en 2020, sont reportés à l'année prochaine. Le CPLF représente chaque année une part importante de notre chiffre d'affaire et permet de financer des frais fixes administratifs de l'ordre de 90 K euros qui viennent alourdir nos charges sans contrepartie en revenus cette année. Les activités scientifiques maintenues à distance ont été très profitables du fait de l'absence de coûts de location et de frais de réception. Le colloque de la Présidente a rapporté 36 K euros, et nous devons également reconnaître les remarquables performances des CIP et du séminaire Cournut dont les revenus ont été multipliés par quatre, soit 32 K euros de revenus au lieu de 8 K euros l'année précédente. Les conférences de Sainte Anne, gratuites, ont également vues leur public multiplier par 6 (de 40/100 participants en moyenne l'année dernière à 600 participants en moyenne cette année). Comme le soulignent les secrétaires scientifiques, ces succès montrent combien la baisse de certains revenus scientifiques dans le passé sont loin d'être liés à un désintérêt pour la psychanalyse. Les organisateurs scientifiques réfléchissent déjà à la poursuite éventuelle de certaines activités à distance afin de tenir compte des difficultés géographiques, pratiques et économiques d'un public que nous n'atteignons pas auparavant. Le colloque René Diatkine, seule activité maintenue en présence entre deux confinements, a vu ses revenus diminuer de 34 K euros à 20 K euros du fait des restrictions sanitaires.

La Bsf a bénéficié en 2019 de dons attirés, grâce aux « amis de la Bsf », qui nous ont permis de continuer de financer un emploi aidé et d'investir dans un portail proposant une offre numérisée à la demande. De nouvelles modalités d'inscription ainsi qu'une nouvelle tarification seront mises en place à cette occasion, ce qui devrait nous permettre d'envisager de nouveaux revenus auprès d'utilisateurs extérieurs. Le coût de notre bibliothèque reste élevé, 126 K euros, mais cet investissement reste très satisfaisant étant donné la richesse de ses contenus, aujourd'hui accessibles en numérique, mais également sa notoriété internationale, et le dynamisme de ses échanges avec la communauté analytique européenne.

La Revue Française poursuit les tendances des années passées : baisse des abonnements (au total 45 abonnés de moins en 2020 par rapport à 2019, soit 910 abonnements versus 955), mais la baisse des abonnements des revues papier est générale et relativement compensée

par la nette augmentation des consultations en ligne. Comme vous le savez l'intégralité des revenus de la Rfp, soit 48 K euros cette année, est reversée à Humensis (PUF) à qui appartient notre revue. En revanche, nous devons financer les coûts de réalisation : l'économie d'un salaire depuis deux ans a été réalisée grâce au travail intense de P.Bonilo dont les honoraires représentent 32 K euros cette année. A noter que la baisse des abonnements chez les Aef est préoccupante pour l'avenir : il ne reste plus que 12 abonnés dans cette population sans doute largement convertie aux consultations des articles sur internet. Le déclin de cette population d'abonnés, qui bénéficie de tarifs préférentiels, devrait nous permettre à terme de mettre en place la vente des abonnements en ligne dont les revenus seraient directement reversés à Humensis (ce qui représenterait une économie de secrétariat) L'abonnement numérique n'est pas à l'ordre du jour dans le court terme, mais sans doute devons-nous tenter de l'obtenir afin d'élargir notre diffusion auprès d'un public converti à internet.

Autres revenus ou atténuations de charges :

A noter l'apport des 18 K euros obtenu grâce à notre abonnement au PEP, et le maintien d'une petite activité de location de salle d'environ 8 K euros (les confinements ayant amputé cette activité pendant la majeure partie de cette année).

Au total, après refacturation des charges au CCTP (118 K euros), nos produits s'élèvent à 1408 K euros, la baisse de 194 K euros de nos revenus par rapport à 2019 devant essentiellement être imputée à l'annulation du CPLF. En effet, la baisse des cotisations et des droits sous formes d'impayés apparaît pour le moment dans les pertes et provisions que vous retrouverez en charges.

CHARGES :

La baisse de nos revenus a été largement compensée par les économies liées aux confinements et à la capacité remarquable déployée par nos administrateurs pour organiser le travail à distance de nos salariés et de nos activités scientifiques.

C H A R G E S	Réel 2016	Réel 2017	Réel 2018	Réel 2019	Réel 2020
∑ CONSOMMATIONS	32 591	29 865	22 550	29 583	19 411
∑ SERVICES EXTERIEURS	345 952	306 249	251 596	346 203	189 404
∑ AUTRES SERVICES EXTERIEURS	470 787	432 002	346 400	388 150	293 475
∑ IMPOTS	7 044	3 267	4 126	8 926	8 625
∑ COUT DE PERSONNEL	671 092	611 283	582 299	550 804	535 550
∑ REGIONS	95 478	93 120	88 371	91 612	79 303
TOTAL AVANT AMORTISSEMENTS	1 622 945	1 475 787	1 295 343	1 415 278	1 125 767
CHARGES FINANCIÈRES ET AMORTISS	365 550	195 660	241 600	233 650	375 623
TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT	1 988 495	1 671 447	1 536 944	1 648 929	1 501 390

Comme vous le voyez, en dehors de la masse salariale (sans la Rfp) qui reste constante, nos économies sont assez spectaculaires : 10 K euros en frais de fonctionnement (consommations), 157 K euros en services extérieurs (dont 144 K euros de locations de salle), 95 K euros en autres services extérieurs. Par exemple, dans ces autres services

extérieurs, nous avons fait une économie de 17 K euros en frais de déplacement de nos membres (à noter en passant, l'absence de frais professionnels de la présidente...), et 36 K euros en frais de réception (en lien avec les activités scientifiques en salle). Certaines de ces économies exceptionnelles peuvent-elles nous faire réfléchir à nos modes de fonctionnement antérieurs ? Pouvons-nous, par exemple, envisager des activités mixtes qui réduiraient les locations de salle et les réceptions extérieures ? pouvons-nous continuer de réduire nos frais de déplacement en poursuivant certaines réunions en visio ?

Si nous ajoutons à la masse salariale les honoraires de P.Bonilo à la Revue Française, nous avons une masse salariale relativement constante. A noter que cette année la masse salariale représente 50% de nos charges de fonctionnement (avant amortissements et provisions) ce qui est très élevé pour une association comme la nôtre. Les économies réalisées lors des deux dernières années grâce à la Bsf et à la Rfp doivent se poursuivre et devraient reprendre en 2021 avec le remplacement moins coûteux d'un poste de secrétariat à la suite d'une longue négociation de licenciement menée à son terme récemment. La mise en place de chômage partiel pendant les confinements nous a également permis d'économiser 12 K euros, économie non renouvelable. Nous avons par ailleurs mis en place une politique de gestion du personnel en télétravail, souple mais rigoureuse, dans une culture où la confiance et l'engagement nous ont permis de traverser la crise malgré de nombreuses adaptations. Par exemple, un financement du matériel de travail à domicile (téléphone, ordinateurs etc...) a dû être mis en place selon la nouvelle législation. Notre personnel a dû également montrer une disponibilité hors du commun lors de la mise en place de nos activités en visio-conférence, en particulier le soir et le week-end, ce qui soulève la question de la gestion et de la rémunération du temps de travail en dehors des horaires habituels. Nous tentons à cette occasion de mettre en place une linéarisation du temps de travail, ce qui permettrait de faire l'économie des heures de récupération.

La baisse des versements aux régions (de 11k Euros) est liée, pour le moment, essentiellement aux impayés.

A noter que nos charges financières (intérêts sur emprunt) ont diminué de 12 k€, grâce au report de 6 mois, accordé par l'état, du remboursement de l'emprunt (2 175 k€) pour l'immeuble Daviel.

Il faut souligner l'augmentation considérable de nos pertes pour créances irrécouvrables et provisions pour créances douteuses liées comme je vous le disais en introduction, à la hausse des impayés et à l'augmentation des démissions et des radiations cette année. Cela représente une charge de 132 K euros, à déduire durablement de notre chiffre d'affaire de cotisations.

Du côté des pertes exceptionnelles, nous avons achevé de solder cette année le coût de 80 K euros d'indemnités de licenciement d'une secrétaire en arrêt maladie depuis deux ans : cela représente une perte de 38 K euros qui pèse sur notre résultat de façon exceptionnelle. Cette négociation longue et difficile vient de prendre fin et nous sommes très soulagés de pouvoir recruter une remplaçante sur de nouvelles bases moins coûteuses et de ne plus payer des charges salariales inutiles .

Nos amortissements cette année sont plus ou moins les mêmes que l'année dernière, soit 161 K euros, et cela malgré la baisse considérable de la fréquentation de nos locaux par les salariés, liée au confinement et à la tendance plus durable du télétravail. Cela nous invite à réfléchir à une meilleure utilisation de ces bureaux, parfois vides à plein temps. Je vous rappelle que la dotation aux amortissements, nécessaire à l'entretien de nos locaux, nous permet également de faire face au remboursement du capital de nos emprunts (soit 143 K euros par an avec l'emprunt de l'ASM 13).

Au total, nos charges de fonctionnement sont de 1501 K euros cette année, soit une économie de 148 K euros sur l'année dernière, entièrement imputable aux circonstances exceptionnelles non récurrentes de la crise sanitaire.

RESULTAT ET TRESORERIE :

RESULTAT FONCTIONNEMENT AVANT EXCEP	-486 439	-180 714	40 915	-47 403	-93 662
TOTAL EXCEPTIONNELS	1 215 883	131 651	42 166	50 766	37 026
RESULTAT EXERCICE	729 444	-49 064	83 082	3 363	-56 636

Notre résultat d'exploitation est donc largement négatif : - 94 K euros. L'amortissement de de dons antérieurs (qui ne contribuent plus à nos ressources actuelles) nous permet de terminer avec un déficit de - 57 K euros, après deux années de bénéfice.

Cependant, comme je le soulignais en introduction, les économies liées à la crise nous permettent de terminer l'année avec une trésorerie de 340 K euros qui devrait cependant baisser à 139 K euros fin mars après le paiement de nos cotisations internationales. Cette trésorerie bénéficie largement du report de nos échéances bancaires, soit 65 k€, grâce aux mesures du gouvernement. **Sans les économies liées au confinement notre trésorerie serait donc négative à fin mars.**

BUDGET 2021 :

Plus que jamais les hypothèses pour la construction du budget de l'année prochaine sont difficiles à établir, du fait de l'incertitude de la fin de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques sur nos droits et cotisations.

Nous avons cependant décidé de réfléchir à certaines mesures afin de limiter au maximum le déficit inévitable de l'année 2021 :

- Revenus des activités scientifiques : poursuite en visio-conférence jusqu'à l'été (en lien avec les restrictions sanitaires). Le CPLF devrait bénéficier d'un studio d'enregistrement moins coûteux que la location de salle Mutualité et nous avons fait l'hypothèse de revenus équivalents à ceux prévus pour Jérusalem. Nous prévoyons également la poursuite de certaines activités en mixtes (rue Daviel et en Visio) afin de continuer d'économiser sur les frais de

location/réception/déplacement. Par exemple, nous prévoyons la poursuite des activités scientifiques CIP et Cournut en visio conférence,

- Cotisations/Droits : il est très difficile de savoir si la baisse des encaissements constatée cette année va se poursuivre à terme. Mais nous devons entériner une partie de cette baisse en liquidant les impayés qui se prolongent (radiations). En ce qui concerne l'évolution de l'érosion de nos cotisations et de nos recrutements, nous faisons l'hypothèse optimiste qu'elle ne dépassera pas le quotient habituel lié au vieillissement l'année prochaine. Cette hypothèse est également nécessaire si nous voulons maintenir notre activité rue Daviel,
- Masse salariale : le licenciement d'une secrétaire de direction dont l'arrêt maladie représentait un coût annuel de 14 K euros depuis trois ans, va représenter une économie qui devrait s'ajouter à celle du salaire inférieur proposé à la secrétaire de remplacement. A noter cependant le coût du remplacement d'une secrétaire en congé maternité l'année prochaine. Nous poursuivons par ailleurs une politique souple mais rigoureuse du temps de travail sur la base de sa linéarisation afin d'éviter les heures supplémentaires ou de récupération,
- Frais administratifs divers : la baisse de frais de consommation par nos salariés en en télétravail, et le ralentissement des déplacements de nos membres représentent des économies non négligeables qui pourraient se prolonger au-delà de la crise si nous continuons à organiser à bon escient du télétravail et des réunions institutionnelles à distance pour nos membres en province. Cela devrait nous permettre également d'envisager des revenus de location de nos bureaux vides,
- Nous poursuivons par ailleurs la gestion très rigoureuse de nos charges comme nous l'avons fait depuis quelques années.

Avec ces considérations, nous vous proposons le budget suivant :

SPP - Compta JLL	REEL 2018	REEL 2019	REEL 2020	BUDGET v.1 2021
P R O D U I T S				
∑ COTISATIONS SPP	803 980	740 629	660 136	667 900
<i>COTIS. PRODUITS A RECEVOIR (impayés)</i>	67 757	65 228	149 516	65 000
∑ COTISATIONS SPP avec PAR	871 737	805 857	809 652	732 900
<i>DROITS PRODUITS A RECEVOIR (impayés)</i>	18 228	11 042	20 639	11 000
∑ RECETTES INSTITUT avec PAR	199 994	192 988	189 380	184 000
<i>Lieu du Congrès</i>	<i>Gênes</i>	<i>Paris</i>	<i>annulé</i>	<i>paris mutualité</i>
∑ RECETTES CPLF	177 900	245 440	0	140 000
∑ RECETTES COLLOQUES RENCONTRES CONF.	124 971	99 901	125 894	85 700
∑ RECETTES BIBLIOTHEQUE	7 013	7 315	4 889	7 000
PRODUITS ACTIVITÉS SPP	1 381 614	1 351 501	1 129 814	1 149 600
TOTAL PRODUITS FONCTIONNEMENT	1 577 859	1 601 526	1 407 728	1 364 075

C H A R G E S				
Σ CONSOMMATIONS	22 550	29 583	19 411	22 100
Σ SERVICES EXTERIEURS	251 596	346 203	189 404	296 815
Σ AUTRES SERVICES EXTERIEURS	346 400	388 150	293 475	312 765
Σ IMPOTS	4 126	8 926	8 625	8 625
Σ COUT DE PERSONNEL	582 299	550 804	535 550	537 100
Σ REGIONS	88 371	91 612	79 303	78 900
TOTAL AVANT AMORTISSEMENTS	1 295 343	1 415 278	1 125 767	1 256 305
RESULTAT AVANT AMORTISS. & PROV	282 516	186 248	281 961	107 770
CHARGES FINANCIÈRES ET AMORTISS	241 600	233 650	375 623	219 000
TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT	1 536 944	1 648 929	1 501 390	1 475 305
RESULTAT FONCTIONNEMENT AVANT EXCEP	40 915	-47 403	-93 662	-111 230
TOTAL EXCEPTIONNELS	42 166	50 766	37 026	30 600
RESULTAT EXERCICE	83 082	3 363	-56 636	-80 630

Comme annoncé, malgré des hypothèses conservatrices, nous n'avons pas pu équilibrer le budget 2021, et nous prévoyons un déficit d'exploitation de – 111 K euros avant l'amortissement de nos dons, et donc un résultat déficitaire de – 80 K euros . Il est donc nécessaire de prévoir de nouvelles sources de financement : la mise en place d'un PGE (prêt garanti par le gouvernement) avec un taux d'intérêt très faible, est en train d'être négocié avec la Société Générale à hauteur du quart de notre chiffre d'affaire, soit 262 K euros. Ce prêt pour cinq ans est affranchi de tout remboursement pendant plus d'un an.

Trésorerie et investissements :

Notre trésorerie excédentaire liée aux économies et aux mesures gouvernementales de crise, devrait nous permettre de continuer de faire face à un certain nombre d'investissements porteurs de revenus à terme:

- Un investissement régulier dans notre formation et nos installations de visio-conférence permettant la poursuite de certaines activités scientifiques à distance ou en mixte.
- Un entretien et un investissement également régulier dans nos outils de communication numériques dont l'utilisation accrue pendant cette crise est certainement durable et nous permet de bénéficier de nouveaux publics. En particulier, le site de la SPP, dont la fréquentation a triplé cette année, doit bénéficier d'un entretien régulier. Nous développons également sur ce site une

- boutique en ligne permettant de commercialiser un certain nombre de « produits » de nos activités scientifiques (colloques en différés, ventes d'ouvrages et d'abonnements de la Bsf et de la Rfp, etc...),
- La mise en place du portail et de l'OPAC à la bibliothèque qui nous permettront de donner accès à tous les documents numérisés de la Bsf à domicile et à la demande vers un public élargi et devrait offrir de nouvelles sources de revenus à l'extérieur de la SPP ,
 - L'achèvement de la rénovation de la base de données avec la création d'une interface avec le logiciel de comptabilité qui nous permet de fiabiliser et sécuriser la comptabilité et d'économiser du temps passé à corriger des erreurs.

RECOMMANDATIONS DE NOUVELLES SOURCES DE REVENUS :

Nous ne pensons pas que les dons soient à terme une ressource pertinente ou suffisante pour suppléer à la baisse de nos revenus de cotisations et de droits. Nous pensons également qu'il n'est pas envisageable d'augmenter le montant de nos cotisations déjà relativement élevé, dans ce contexte d'impayés.

Les « amis de la Bsf » restent cependant une structure dynamique qui pourra , en lien sans doute avec le nouveau portail, lever des fonds pour des projets propres à la bibliothèque.

Nous pourrions également envisager de mieux rentabiliser nos locaux en mettant à disposition de façon périodique certains bureaux vides. Ce projet est en cours de réflexion. Bien sûr notre activité de location de salle de conférence, interrompue en partie cette année du fait des confinements, reprendra probablement en septembre. Ses revenus de 20 K euros par an nous ont été précieux lors des deux dernières années.

Les principales leçons de cette crise sur le plan de l'expansion de nos activités, tant en termes d'image, de notoriété ou de rentabilité, provient sans doute des progrès de la révolution numérique démontrés à maintes reprises pendant cette année. Clarisse Baruch a formé une commission « Nouvelles Technologies » pour réfléchir aux profits que nous pourrions tirer d'activités « à distance », mais nous pouvons déjà recommander les investissements porteurs suivants :

- Réfléchir à une diffusion de nos enseignements sous forme de « cours à distance ». Une commission se réunit régulièrement pour proposer un projet de ce type dont les retombées pourraient se matérialiser à moyen terme,
- Proposer ou convertir certaines de nos activités scientifiques (comme les CIP ? les conférences de Sainte Anne ?) à distance ou en mixte. Le bureau de la SPP réfléchit à ce projet,
- Continuer de développer sur le site SPP des « produits » scientifiques payants.

Nous tenons à remercier très chaleureusement notre comptable J. Lefebvre pour la qualité de son travail toujours rigoureux et anticipateur, son sens des responsabilités et sa capacité à contribuer aux économies dans l'exploitation de la SPP. Son travail a été particulièrement acrobatique cette année du fait des confinements et de l'adaptation à notre nouvelle base de données qui, à terme, devrait nous permettre un travail plus fiable et rigoureux.

Nous remercions également,

- La présidente Clarisse Baruch, dont la disponibilité et l'efficacité, associées à une vision dynamique et renouvelée de notre avenir en ces temps difficiles, nous ont permis de travailler intelligemment et efficacement,
- L'ensemble des membres du bureau dont la compréhension des enjeux économiques de la SPP est précieuse,
- M. Yalman dont la disponibilité dans ces temps difficiles a été souvent appréciée,
- M. Gérard Raymond, notre commissaire aux comptes, qui continue de s'intéresser aux enjeux institutionnels et scientifiques de notre association.

Claire-Marine François-Poncet

Anne Rosenberg

Trésorière

Trésorière Adjointe